

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Le 1^{er} mai, Jean-Luc Geunis nous quittait. Sa disparition brutale est un coup très dur pour ses proches et ses amis, mais également pour notre ville. Depuis de nombreuses années il avait mis ses qualités humaines, sa grande disponibilité, sa compétence musicale et son engagement pour une musique accessible à tous, au service de notre ville. Il avait fait de la Maison de la Musique un lieu culturel ouvert, dynamique et inventif, au service de tous.

A ses proches et amis, nous présentons nos sincères condoléances.

Nous veillerons à ce que l'idéal de Jean-Luc puisse perdurer dans cette Maison de la Musique, dont il ne serait que justice qu'elle porte, à l'avenir, son nom.

Pour l'aménagement du quartier du Rothay, la précédente municipalité avait choisi de constituer une ZAC (zone d'aménagement concerté) et en avait confié la réalisation à la société ATARAXIA. Ce programme, financièrement équilibré, a abouti à la création de 149 logements dans un quartier privilégiant la qualité de vie, et apprécié de ses habitants. Il reste à réaliser les constructions liées à des activités économiques, dont certaines ont pris du retard en raison de difficultés administratives.

L'intérêt de la collectivité serait de terminer cet aménagement, dans un climat de confiance réciproque avec l'aménageur, comme cela s'est passé de 2006 à 2014. Pourtant, depuis la mandature de Madame De Pélichy, cela n'est plus le cas. La communication se déroule désormais par avocats interposés, ce qui générera des coûts supplémentaires pour les fertésiens. Ces difficultés sont liées à une certaine mauvaise volonté ou négligence de la commune dans le déroulé des procédures.

Nous sommes souvent intervenus pour demander la poursuite de la concession avec ATARAXIA, solution la plus raisonnable pour que ce quartier voit son aménagement terminé sans coût supplémentaire pour la commune. Cela nécessiterait, bien sûr, d'être capable de rétablir un climat de confiance...

unevillepourtous.ek.la